TERRITOIRES DU NORD-OUEST

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS

RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Photo de la page couverture : Moses et Margaret Gordon, MGM Bus Services ltée, Inuvik
Photo © Société de développement des entreprises de l'Arctique de l'Ouest

Août 2015

Territoires du Nord-Ouest Industrie, Tourisme et Investissement

To request this complete document in English please
call the Department of Industry, Tourism and Investment (ITI)
at 867-920-8696.

Si vous souhaitez obtenir le présent document en français dans
son intégralité, communiquez avec le ministère de l'Industrie, du
Tourisme et de l'Investissement (MITI) en composant le 867-920-8696.

Programme de développement des collectivités
Rapport annuel 2013-2014
Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

Message du ministre
Rapport annuel 2013-2014 sur le développement des collectivités

Le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI) s'est engagé à bâtir une économie diversifiée assurant une stabilité dans tous les types de cycles économiques.

Pour y arriver, il est primordial d'encourager le développement des entreprises dans chaque région des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Les sept sociétés d'aide au développement des collectivités ténoises offrent à nos régions la flexibilité d'adapter précisément les programmes aux besoins de leurs résidents et d'établir leurs propres priorités en matière de développement.

C'est en offrant des ateliers de formation, du financement aux petites entreprises et de l'aide à la planification professionnelle que les sociétés d'aide au développement des collectivités orientent et appuient les 33 collectivités des TNO.

Au cours de l'exercice 2013-2014, ces sociétés ont permis la création et le maintien de 166 postes à temps plein et de 108 postes à temps partiel aux TNO. Cette réalisation n'aurait pas été possible sans le dévouement et la diligence du conseil d'administration et des employés des sociétés d'aide au développement des collectivités.

Au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, je souhaite remercier les sociétés d'aide au développement des collectivités pour leurs efforts continus et notre communauté locale d'entreprises et d'entrepreneurs pour leurs idées novatrices.

David Ramsay
Ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement

RÉSUMÉ

Le rapport annuel 2013-2014 présente des données sur le rendement des sept sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), dans le cadre du Programme de développement des collectivités du ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement (MITI), finance actuellement six des sept SADC des TNO.

Le MITI juge ce programme important pour ses efforts en matière de développement économique et soutien les SADC en offrant les avantages suivants :

- financement annuel sous forme de contribution pour l'exploitation;
- capital de fonds d'investissement non remboursable;
- accès à du capital à faible taux d'intérêt par l'intermédiaire de la Société d'investissement et de développement (SID) des Territoires du Nord-Ouest.

Les sociétés sont établies à titre d'organismes communautaires à but non lucratif indépendants des gouvernements et sont supervisées bénévolement par un conseil d'administration dont les membres proviennent des collectivités servies par les organismes respectifs.

Faits saillants du programme – 2013-2014

- Les SADC œuvrent dans les 33 collectivités des TNO et emploient directement 12 personnes. Les SADC misent sur les compétences et le jugement de leurs employés et des 38 membres bénévoles des conseils d'administration provenant des différentes collectivités.

- Au cours de l'exercice 2013-2014, les SADC ont créé et maintenu 166 postes à temps plein et 108 postes à temps partiel aux TNO.

- Les SADC ont accordé 79 prêts totalisant 3,42 millions de dollars au cours de l'exercice 2013-2014. En 2012-2013, elles avaient octroyé 122 prêts, pour un total de 5,01 millions de dollars. Le montant moyen de chaque prêt en 2013-2014 était de 43 291 $, tandis qu'il était de 41 029 $ en 2012-2013.

- Sur l'ensemble des versements de prêts, un peu plus de 1,75 million de dollars ont été versés dans des collectivités de niveau 2 (voir la page huit) au cours de l'exercice 2013-2014. En 2012-2013, ce montant était de 2,08 millions de dollars.

- En tout, les SADC ont maintenu un solde total de 9,61 millions de dollars dans leur portefeuille de prêts, soit une diminution de 697 466 $ comparativement au solde de 2012-2013, qui était de 10,31 millions de dollars.

- Le financement total pour le programme fourni aux SADC par le MITI était de 1,32 million de dollars en 2013-2014.

- Le capital de financement à faible taux d'intérêt total fourni aux SADC par le MITI était de 1,52 million de dollars par rapport à 1,36 million de dollars en 2012-2013.

- Depuis leur fondation, les SADC ont reçu 6,23 millions de dollars en fonds non remboursables pour les dépenses de capital, dont 3,73 millions de dollars provenant du GTNO.